

Commune de JEMEPPE s/S

1ère Division : Jemeppe s/S

PROJET DE LOTISSEMENT

Rue Léopold Lenoble et Rue des Quatre Vents.

cadastéré Section E n 418 H.

Propriétaire : Madame Jeanine LAUWENS

Rue du Village, 38

6230 OBAIX

A

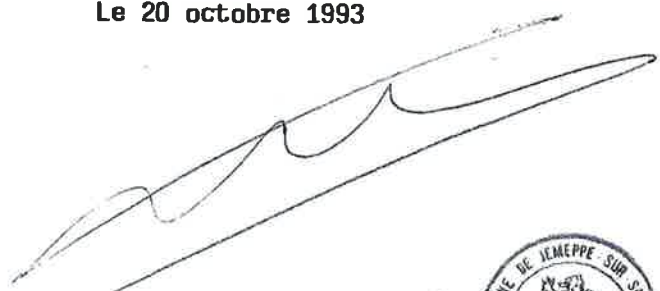
Levé et dressé par le
Géomètre - Expert Immobilier,
Géomètre-juré, assermenté par le
Tribunal de 1ère Instance de Namur,

Charles QUAIRIAT

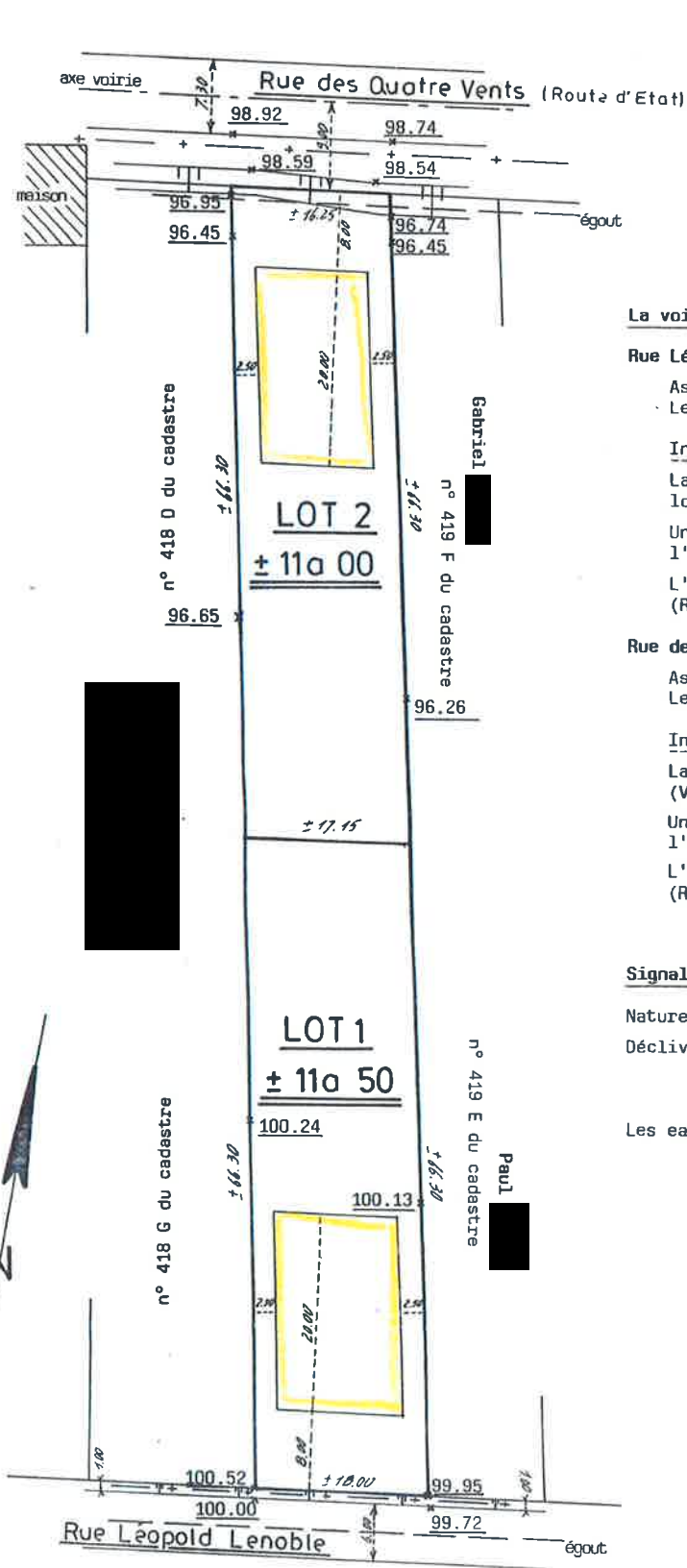
Rue du Brûlé, 1
5190 JEMEPPE s/S

Tél.: 071 / 78 80 49

Le 20 octobre 1993



Disposition des Lots



zone d'aedificandi pour les constructions principales.

— + — + — ligne aérienne d'électricité et télédistribution.

— — — — — égout.

La voirie et son infrastructure.

Rue Léopold Lenoble.

Asphalte sur 5m + filet d'eau-bordure de chaque côté (0,50m). Les accotements ne sont pas aménagés.

Infrastructure existante.

La conduite d'eau de ville se situe du côté opposé au lotissement. (Voir lettre de la SWDE)

Une ligne aérienne d'électricité et télédistribution dans l'accotement côté lotissement. (Voir lettre de l'IDEG)

L'égout passa + dans l'axe de la voirie. (Réseau d'égouttage sans station d'épuration.)

Rue des Quatre Vents (Route d'Etat).

Asphalte sur 7,30m sans filet d'eau ni bordure. Les accotements ne sont pas aménagés.

Infrastructure existante.

La conduite d'eau de ville se situe du côté du lotissement. (Voir lettre de la SWDE)

Une ligne aérienne d'électricité et télédistribution dans l'accotement côté lotissement. (Voir lettre de l'IDEG)

L'égout se situe quelque peu à l'intérieur du LOT 2. (Réseau d'égouttage sans station d'épuration.)

Signallement de la parcelle.

Nature : terre en friche.

Déclivité : * 100.24 = niveau

Entre les différents points nivelés, la pente est +/- régulière.

Les eaux superficielles : Les nouvelles constructions ne changeront en rien l'écoulement de ces eaux.

Echelle : 1 / 500

